

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 16 MARS 2022

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le mercredi seize mars à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Alexandre BOTELLA, Camille LECUNFF-GUILLARD, Jacques GOLIASSE, Jean-Pierre JOURDAIN, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI.

Etaient excusés : Francis PETRICIG (pouvoir à M. JEANNOT) Virginie MAS (pouvoir à M. JOURDAIN), Danièle SANTESTEBAN (pouvoir à Mme CHABERT).

Objet : Subventions aux associations intercommunales

Suite aux demandes des Associations Intercommunales et après la réunion de la Commission Associations du 25 janvier 2022, ses membres proposent les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2022
ASE Muroise Basket Fonctionnement Action spécifique : contrat d'apprentissage Investissement : mange debout et tabourets	10 000 € 1 500 € 500 € <i>Total : 12 000 €</i>
Association Sportive Mure Natation Fonctionnement Projet : stage compétitions Investissement : écocup	12 000 € 2 500 € 1 500 € <i>Total : 16 000 €</i>
Centre Arts Martiaux Fonctionnement	800 €
Collège Lachenal Maison d'Izieu Grotte de Cerdon Prix des collégiens Projet LCA latinistes	300 € 300 € 0€ 100 € <i>Total : 700 €</i>
Collège Association Sportive Projet « fête de l'AS de fin d'année »	0 €
Danse Contemporaine Moderne Jazz Fonctionnement Investissement : miroirs mobiles	1 500 € 1 500 € <i>Total : 3 000 €</i>
L'ASCE Tennis de table Fonctionnement	400€

Embellie Bulle Fonctionnement	
Etoile Cycliste Muroise Fonctionnement Action spécifique : Ecole VTT Action spécifique : Trophée départemental du jeune vététiste Action spécifique : Stage descente et enduro Action spécifique : Challenge murois	700 € 800 € 400 € 800 € 500 € <i>Total : 3 200 €</i>
Fever CheerDance Murois Fonctionnement Action spécifique : IASF championnat du monde 2022 Investissement : pompons holographiques	500 € 2 500 € 300 <i>Total : 3 300 €</i>
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie Fonctionnement Action spécifique : 50 ans de l'association	0 € 400 € <i>Total : 400 €</i>
Football Club Murois Fonctionnement	12 000 €
Foulée Muroise Fonctionnement Action spécifique : cadeaux vainqueurs RI2M	400 € 400 € <i>Total : 800 €</i>
Gymnastique Rythmique et Sportive Muroise Action spécifique : championnat de France juin 2022	1 500 €
Godillots sacs et montagne Action spécifique : formation encadrant	0 €
Multiboxe MMA Investissement : ring pliable	2 000 €
Pétanque muroise Investissement : équipements	600 €
Rugby Réel XV Fonctionnement	500 €
Tennis club Investissement : matériel informatique	1 500 €
Les Talents Locaux Fonctionnement Investissement : banderole	150 € 100 € <i>Total : 250 €</i>
Association Muroise de Volley Ball Investissement : achat de poteaux et ballons	500 €
Académie de Kung-Fu du tigre blanc Fonctionnement	0 €
Maison Pour Tous Projet jeunesse Action culturelle	53 000 € 72 000 € <i>Total : 125 000 €</i>
TOTAL	185 250 €

Monsieur le Président précise que le montant de la subvention accordée pour la Maison Pour Tous est annuel et sera proratisé conformément à la convention d'objectifs et de moyens en vigueur.

Après délibération,

Le Comité Syndical par 11 voix pour et 2 abstentions :

- **APPROUVE** le montant total des subventions allouées pour 2022,
- **ATTRIBUE** les subventions telles que mentionnées ci-dessus,
- **DIT** que ces subventions seront inscrites au Chapitre 65 compte 6574 du budget primitif 2022.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.**

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 16 mars 2022

Le Président



Henri MONTELLANICO